

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
Concours d'accès au cycle normal de l'ISCAE.G

A- MODALITES DU CONCOURS :

a- Conditions

Etre titulaire du baccalauréat de l'enseignement secondaire (1^{ère} et 2^{ème} parties). Toutefois les élèves des classes terminales peuvent participer au concours, mais leur admission définitive est conditionnée par la réussite au baccalauréat.

b- Le concours comporte :

- une sélection sur dossier qui prend en considération la moyenne générale du baccalauréat ;
- Les candidats sélectionnés passent un concours écrit qui porte sur des épreuves de **Mathématiques**, de **Français** et **d'Anglais** ainsi qu'un **entretien oral** devant un jury.

c- Sont admis en 1^{ère} année :

Les candidats reçus au concours d'entrée et titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

B- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature comporte :

- La fiche de candidature fournie par l'ISCAE.G ;
- Une photocopie de la carte d'identité ;
- Les relevés de notes des 2 dernières années du baccalauréat ;
- Une photocopie légalisée du baccalauréat.

Les dossiers doivent être déposés à l'ISCAE.G avec paiement d'une somme de trente mille francs (30000 GNF) représentant les frais de concours, contre récépissé délivré à l'occasion.

A défaut de récépissé de l'ISCAE.G, aucune contestation ne sera recevable.

D- REMARQUES GENERALES

Les candidats retenus doivent s'acquitter des frais d'inscription et de scolarité dont les montants sont arrêtés et communiqués aux étudiants à chaque rentrée universitaire.